

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2011

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 15 avril 2011, à 20h45, à la Mairie.

Présents : M. Mazard, Maire, M. Daniel, Mme Massacrier, Mme Torcol, M. Nogues, Maires adjoints, Mme Anesa, M. Artus, Mme Atzori, M. Belfiore, M. Bœuf, Mme Boisgontier, Mme Darbeaud, M. Dorilleau, M. Foucault, M. Gragy, Mme Liéby, Mme Mary, Mme Millet-Rousselet, M. Pilon, Mme Vieira, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Aubry, M. Demeyère, M. Giraud, Mme Lança-Serpe, M. Laplanche, Mme Robert, Mme Véret.

Pouvoirs : de M. Aubry à Mme Massacrier, de M. Demeyère à Mme Vieira, de Mme Véret à Mme Torcol.

Secrétaire de séance : Mme Vieira.

Le procès-verbal de la séance du 4 mars est approuvé à l'unanimité sans observations.

Le Maire ouvre la séance après en avoir rappelé l'ordre du jour.

FINANCES COMMUNALES

Budget primitif 2011 :

Dans un premier temps, le Maire présente l'évolution des grands postes de dépense et de recette de la Commune, de son endettement et de sa fiscalité comparés à ceux des communes de même importance sur les trois derniers exercices.

Les conseillers examinent ensuite le projet de budget proposé par le Maire dans le cadre des orientations budgétaires retenues lors de la réunion du 4 mars 2011.

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2011 est adopté à l'unanimité : les dépenses et les recettes sont votées en équilibre à la somme de 3.859.671 € en section de fonctionnement et 2.214.900 € en section d'investissement.

Parmi les opérations d'investissements sont notamment inscrites : la construction des salles d'arts martiaux et d'expression corporelle au stade, première opération du contrat régional (1.091.600 €), la première tranche d'aménagement de la RD 605 prévue au contrat triennal de voirie (380.000 €), la rénovation de l'éclairage public au rond-point de la Plaine dans un but d'économies d'énergie (38.000 €), des travaux d'aménagement de voirie pour 98.000 €.

Une provision de 128.400 € est constituée pour le financement de la seconde opération prévue au contrat régional : l'aménagement d'une salle d'activités éducatives et socio-culturelles dans les communs du Château des Dames.

A part les travaux d'aménagement de voirie, toutes ces opérations d'investissement bénéficient de subventions publiques. Il est à noter que, malgré la baisse des dotations de l'Etat et les investissements prévus, la Commune réalise ses opérations sans recours à l'emprunt et sans

augmentation des taux d'imposition. La capacité d'autofinancement nette dégagée pour 2011 s'élève à 641.000 €.

Décisions liées à l'adoption du budget :

Le Conseil Municipal est appelé à prendre plusieurs décisions liées à l'adoption du budget : attribution de subventions aux associations locales et au CCAS, effectif du personnel communal, actualisation des tarifs et barèmes appliqués dans les services municipaux tels que restauration scolaire, accueil pré et post scolaire, etc... Ces décisions sont approuvées à l'unanimité, MM. Artus et Bœuf, respectivement Présidents de l'AMAC et du Foyer Rural n'ayant pas participé au vote concernant l'attribution des subventions aux associations.

Vote des taux d'imposition directe :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les nouveaux taux communaux d'imposition pour 2011 tels qu'ils résultent de la mise en œuvre pour la première année de la réforme de la fiscalité directe locale et dont l'application garantit au contribuable le maintien en 2011 du niveau de la pression fiscale de 2010 :

- taxe d'habitation : 15,93 %
- taxe foncière bâtie : 17,24 %
- taxe foncière non bâtie : 48,77 %
- taxe professionnelle : 16,62 %.

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Compte administratif et compte de gestion 2010 et affectation du résultat d'exploitation :

Les deux comptes présentant des résultats identiques sont approuvés à l'unanimité (hors la présence du Maire pour le compte administratif) :

| | Exploitation | Investissement | Reste à réaliser | Total |
|------------------|---------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Dépenses | 37.749,69 | 167.663,02 | 446.000 | 651.412,71 |
| Recettes | 70.365,27 | 228.376,51 | 446.000 | 744.741,78 |
| Résultats | 32.615,58 | 60.713,49 | | 93.329,07 |

L'excédent d'exploitation 2010 est reporté en recette d'exploitation du budget 2011.

Budget 2011 :

Le budget 2011 est adopté à l'unanimité : il s'élève à 74.087,58 € en dépenses et en recettes d'exploitation et à 556.660,49 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Une provision d'investissement de 80.000 € est constituée ; le crédit de 446.000 € inscrit au budget 2010 pour l'opération de raccordement du Hameau du Traveteau au réseau communal est reconduit en dépense et en recette « restant à réaliser ».

Montant de la surtaxe communale 2011 :

Le montant de la surtaxe communale sur le prix de l'eau est maintenu à 0,15 € par mètre cube en 2011 ; il s'applique aussi sur l'eau vendue à la commune des Ecrennes.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – EXTENSION DE ZONE D'ACTIVITES INDUSTRIELLES, ARTISANALES ET COMMERCIALES – ACCES A LA R.D. 605 : CONVENTION POUR LA CREATION D'UN GIRATOIRE

La réalisation de l'extension de la zone d'activité nécessitant un accès à la R.D. 605, le Département autorise l'aménageur, la Société Géoterre, à réaliser sous son contrôle un carrefour giratoire sur le domaine public départemental.

La réalisation de cet ouvrage fait l'objet d'une convention entre le Département, l'aménageur, la Commune et la Communauté de Communes, ces deux dernières étant concernées par l'entretien des aménagements créés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention et autorise le Maire à la signer.

AFFAIRES FONCIERES – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION FONCIERE AVEC LA SAFER D'ILE DE FRANCE

La Commune ne disposant pas du droit de préemption pour l'acquisition de terrains situés en zone naturelle et rurale de son territoire, a passé en 2005 une convention avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) d'Ile de France afin de mettre en place « un dispositif de surveillance et d'intervention foncière en vue de protéger les espaces sensibles compris dans les zones agricoles et naturelles du PLU ».

Cette convention a été renouvelée une première fois en 2008.

Afin de conserver l'aide apportée par la SAFER et en particulier la possibilité de bénéficier de son droit de préemption, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle convention proposée par la SAFER et autorise le Maire à la signer.

QUESTIONS DIVERSES

Ecoles - sorties éducatives : sur proposition de la commission des affaires scolaires, les

subventions suivantes sont attribuées à l'unanimité aux coopératives scolaires :

- Ecole maternelle des Grands Jardins : visite d'une chèvrerie à Nanteau-sur-Essonne par tous les élèves : 645 € ;
- Ecole primaire des Grands Bois : visite de la cité ouvrière de Noisiel, de l'auberge Ganne à Barbizon et du musée Stéphane Mallarmé par les élèves de CM1-CM2 : 990 €.

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif.

INFORMATIONS DU MAIRE

Invitations : du CLCE samedi 16 avril pour le vernissage du salon de peinture « le Rendez-Vous des Arts » et des associations de parents d'élèves, le 28 mai, pour les Olympiades des enfants organisées dans le parc du Château.

Ecole primaire des Grands Bois : le Maire donne lecture de la lettre qu'il a adressée à l'Inspectrice à propos du conflit opposant les parents d'élèves à une enseignante de l'école.

Le Maire rappelle les prochaines manifestations dans la Commune :

Avril :

- Samedi 16 : repas des Séniors à la Bergerie ;
- Samedi 16 : « Troc de livres » à la Médiathèque ;
- Samedi 23 et dimanche 24 : 24h du Tir à l'Arc ;
- Samedi 23 : vernissage du salon de peinture du CLCE « Rencontre des Arts », à 17h, à la Bergerie
- Dimanche 23 : chasse aux œufs de Pâques, parc du Château ;
- Vendredi 29 : Scène Rurale de la Brie des Clairières, spectacle musical à Féricy : « Yom-Duos » ;

Mai :

- Samedi 7 et dimanche 8 mai : Exposition artisanale organisée par le Foyer Rural à la Bergerie ;
- Du samedi 7 au dimanche 15 mai : « Expo photos-peintures » organisée par la commission « Animation » au Château ;
- Dimanche 8 mai : cérémonie commémorative au Monument aux Morts, suivie d'une pièce de théâtre sur la Résistance, à la salle Robillard ;
- Vendredi 13 : don du sang à Robillard ;
- Samedi 14 : « Troc de livres » à la Médiathèque ;
- Vendredi 20 : Scènes Rurales de la Brie des Clairières, théâtre à Sivry-Courtry : « Et Vian ! A nous trois ! » ;
- Samedi 21 : compétition de judo interclubs organisée par l'USC
- Samedi 28 : « Olympiades » des scolaires organisées par les associations de parents d'élèves dans le parc du Château ;

Juin :

- Samedi 4 : réception des Médaillés du Travail et des lauréats du concours des Maisons fleuries et des Maisons illuminées ;
- Dimanche 5 : brocante du Foyer Rural ;
- Mercredi 8 : théâtre enfants organisé par le Foyer Rural à la Bergerie ;
- Samedi 11 : « Les Monuments font le printemps » manifestation organisée à l'initiative du Conseil Général au Château des Dames ;
- Vendredi 17 : théâtre adultes organisé par le Foyer Rural à la Bergerie ;
- Samedi 18 : « Troc de livre » à la Médiathèque ;
- Samedi 18 : Exposition sur le thème de l'eau à l'école primaire des Grands Jardins ;
- Samedi 18 : « Fête de la Musique » organisée par la commission « Animation » dans la cour du Château.

Le Maire lève la séance à 23h.